

Un renouveau pour la vallée de la Sélune

Aurélie JOUÉ, coordinatrice du SAGE Sélune

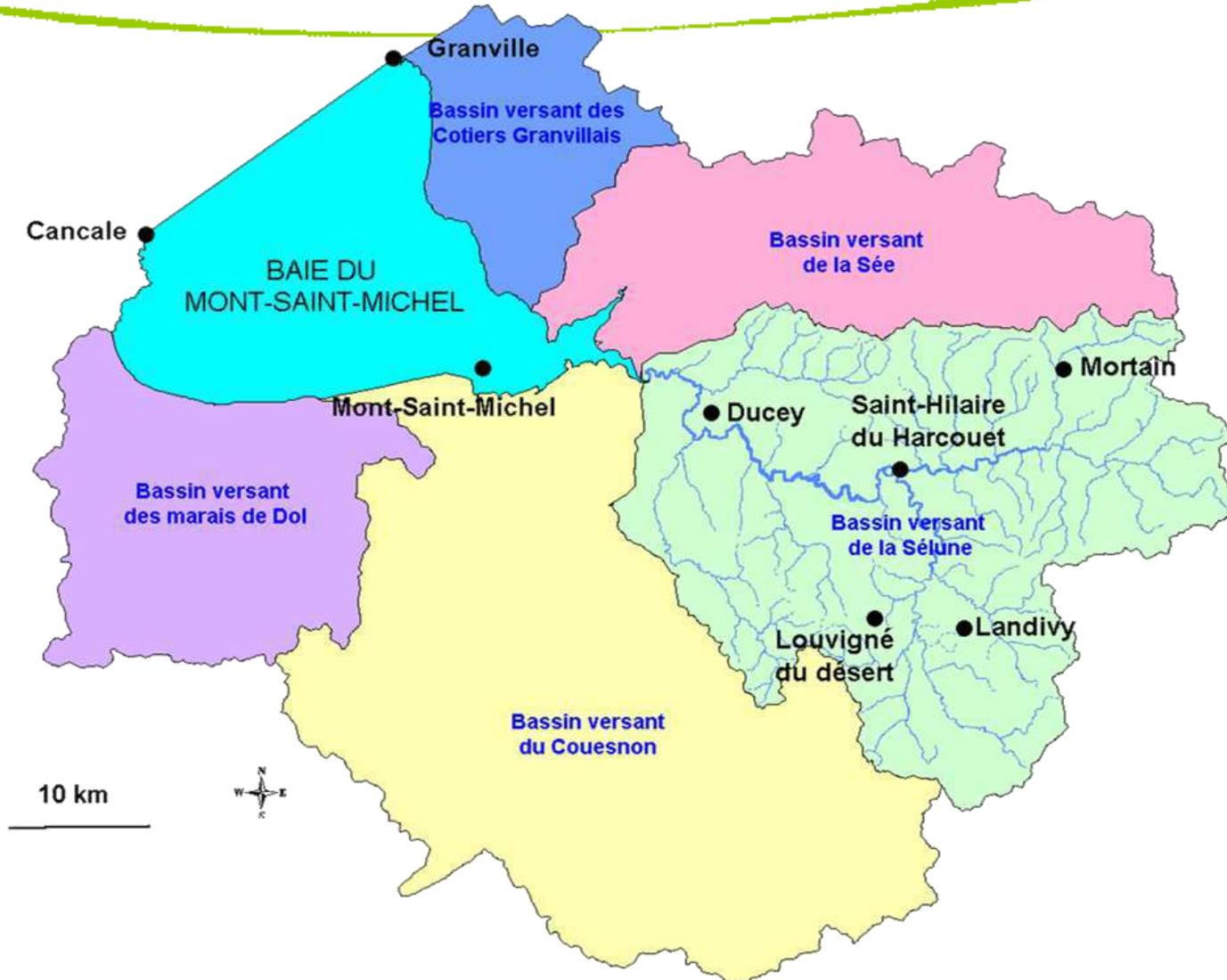
au Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune

Erick GOUPIL, Maire d'Isigny le Buat et Vice Président à l'urbanisme
de la CAMSMN

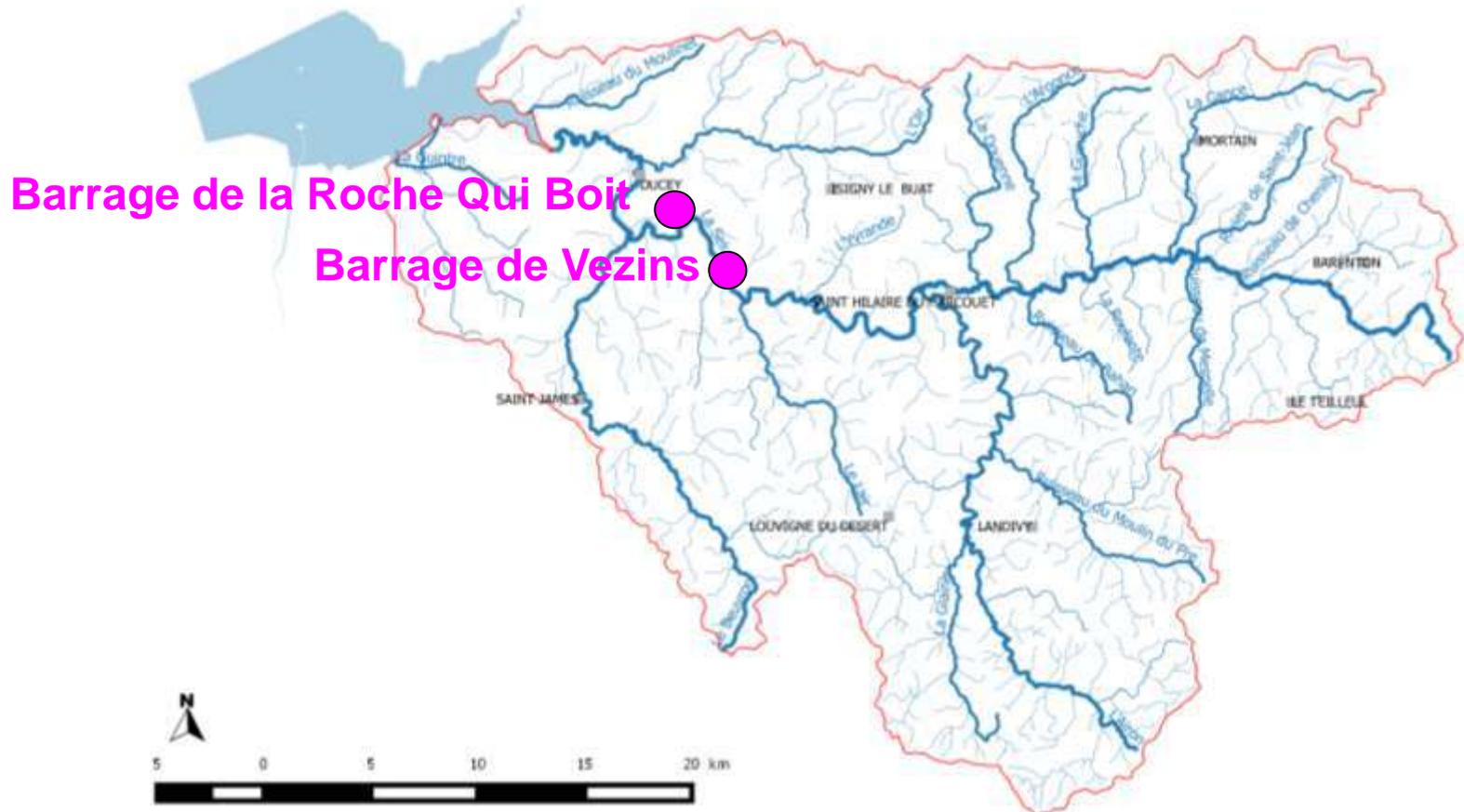
Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie



La Sélune et la Baie



Le bassin de la Sélune



un SAGE pour le bassin de la Sélune

- Outil de planification de la gestion de l'eau
- Elaboré par la Commission Locale de l'Eau
- Pour une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Déclinaison du SDAGE qui a identifié des enjeux
 - Amélioration de la qualité de l'eau pour l'alimentation en eau potable
 - Réduction des pollutions d'origine domestique, industrielle et agricoles
 - Gestion des inondations et étiages
 - Devenir des ouvrages de Vezins et la Roche Qui Boit sur un axe migrateur majeur

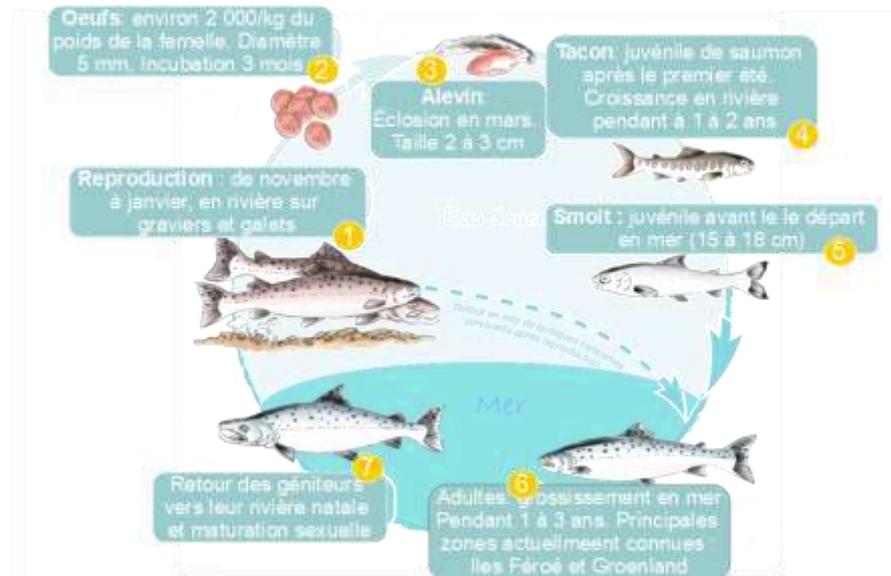
La Sélune et les barrages

100 ans d'histoire

- 1919 : Mise en service du barrage de la RQB
- 1924 : La Sélune est reconnue cours d'eau à migrateurs et classée au titre des échelles à poissons
- 1934: Mise en service du barrage de Vezins
- 1986 : publication de la liste d'espèces pour lesquels les ouvrages doivent assurer la libre-circulation
- 1993: vidange décennale catastrophique
- 1996 : Le SDAGE identifie la Sélune axe migrateur majeur=non renouvellement concession en 2007

La Sélune, un enjeu national pour le saumon

Les poissons migrateurs comme le saumon ou l'anguille ont besoin de vivre en mer et en rivière pour accomplir leur cycle de vie

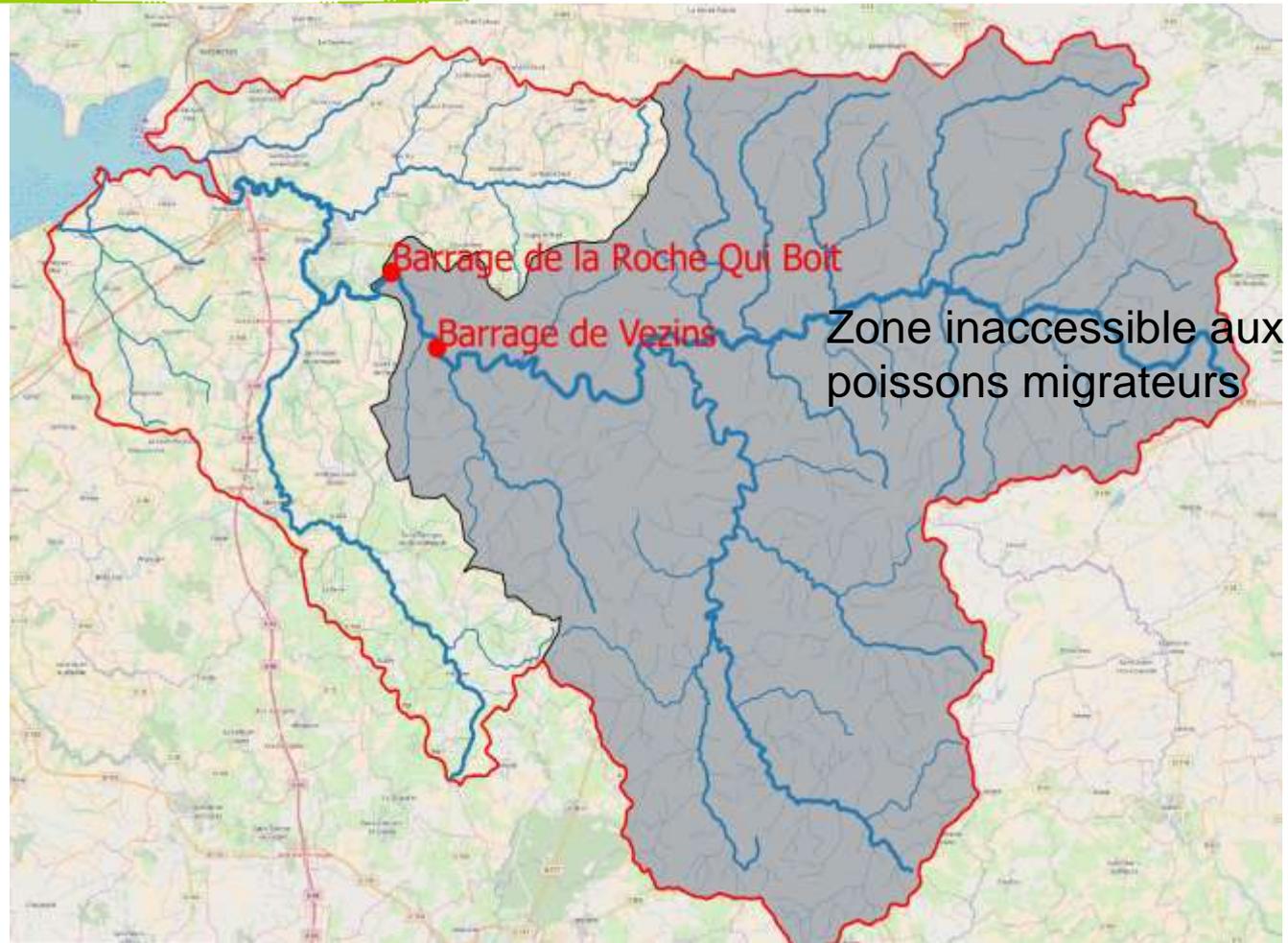


La baie du MSM, un enjeu à l'échelle nationale

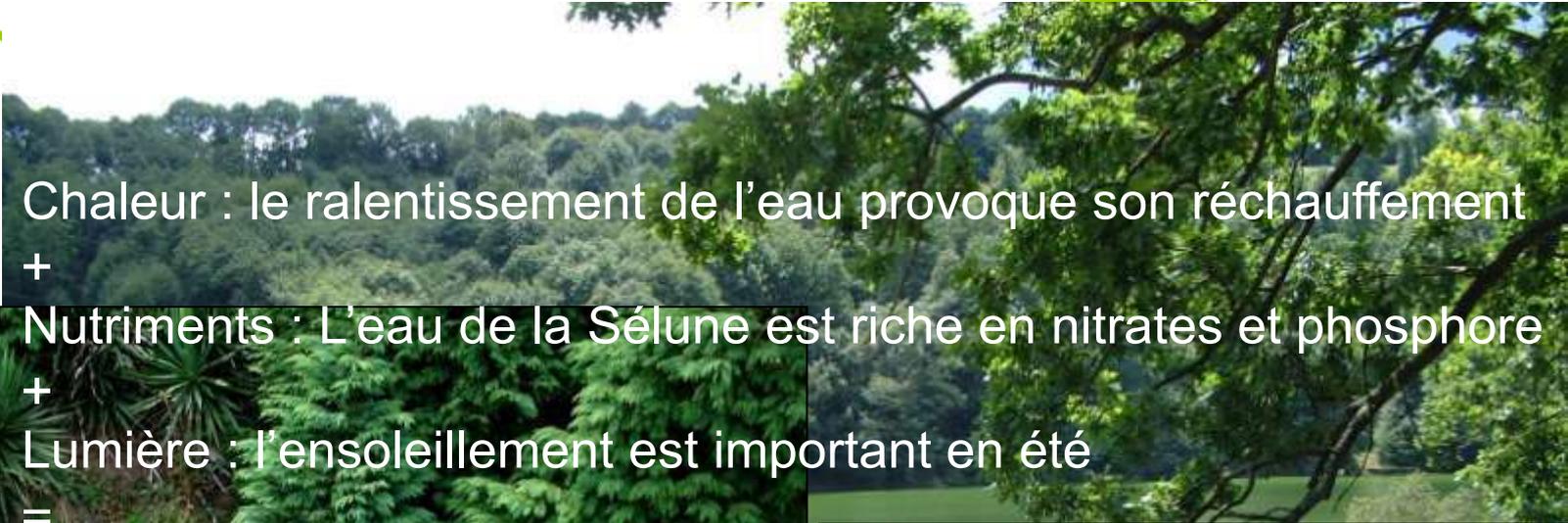
Evolution de la fréquentation des rivières par le saumon

La plupart des rivières françaises ont été aménagées de moulins et barrages, faisant chuter les populations notamment de saumon

Des barrages pénalisants pour les poissons migrateurs



Des barrages pénalisants pour la qualité de l'eau



Chaleur : le ralentissement de l'eau provoque son réchauffement

+

Nutriments : L'eau de la Sélune est riche en nitrates et phosphore

+

Lumière : l'ensoleillement est important en été

=

développement d'algues et cyanobactéries toxiques par contact, inhalation et ingestion

= Interdiction des activités sur le lac

+ risque pour la production d'eau potable en aval



L'attachement des habitants aux barrages et aux lacs de la Sélune



Des barrages

Des lacs

Des usages

Le SAGE et le devenir des barrages

8 ans pour se mettre d'accord localement

- 1999 : Début du SAGE
- Evaluation socio-économique de 3 scénarios (maintien des 2 barrages, suppression d'1 et suppression des 2)
- Directive Cadre sur l'Eau : « bon état » = amélioration de la qualité de l'eau ET suppression des barrages
- 2007 : Validation du SAGE : choix de la CLE au regard des enjeux eau : **fin de la concession à l'issue de la prochaine vidange en 2013**
(*sous réserve de décisions de l'Etat ne permettant pas de prendre en compte cet avis*)

L'Etat et les barrages

le temps de la décision

- 2007 : échéance de la concession sans décision : régime des délais glissants
- 2008 : grenelle de l'environnement=annonce 3 barrages sur la sellette (Sélune +Allier)
- 2009 : les amis des barrages prennent conscience du risque de disparition des lacs
- Nov 2009 : annonce de l'effacement des barrages de la Sélune : « un projet exemplaire » = Equilibre à trouver entre environnement et développement socio-économique
- 2010 : Convention nationale pour une hydro-électricité durable et condamnation d'EDF : libre circulation à rétablir avant 2013

Le projet global se structure

projet technique +suivi scientifique+ projet territorial

- 2010: début des études techniques
- 2012 : l'arrêté de fin de concession marque un point de non-retour
- 2012 : structuration du programme scientifique pluridisciplinaire
- 2013-2014 : Construction d'un projet de territoire avec les acteurs locaux (*Paysage-itinérance-agriculture-pêche-tourisme*)
- Nov 2014 : enquête publique favorable aux modalités de gestion sédimentaire et effacement des barrages proposés



Le doute s'installe

du projet de renaturation à la simple vidange d'un barrage

- Dec 2014 : Visite de la ministre de l'environnement Ségolène Royal et recherche d'alternatives à l'effacement
- 2015 : rapport des experts montrant l'absence de modèle économique pour le maintien des barrages
- Jan 2016 : Avis favorable du CODERST sur le projet de vidange, gestion sédimentaire et effacement des 2 ouvrages
- Mars 2016: le préfet signe un arrêté uniquement de vidange, uniquement sur le barrage de Vezins
- La ministre renvoie la décision en 2018, à l'occasion de la visite technique à la fin de la vidange

Réaffirmation du projet de restauration écologique

- Avril 2017 : début de la vidange
- Mai 2017 : changement de gouvernement
- Nov 2017 : le nouveau ministre Nicolas Hulot confirme l'effacement, sans attendre la fin de la vidange
- 2018 : arrêt définitif de la production électrique
- Hiver 2018-2019 : le plan d'eau est remonté pour gérer les écoulements par l'évacuateur de crue
- 2019 : fin de la vidange de Vezins et début de démolition

Une organisation et une communication difficile

- L'Etat est responsable de la restauration de la continuité écologique
- Les acteurs locaux sont solidairement responsables du développement durable de la vallée
- Le programme scientifique est mis à mal par les aléas ministériels
- La communication se réduit à une information technique et limitée

Le renouveau de la vallée

une opportunité pour le territoire

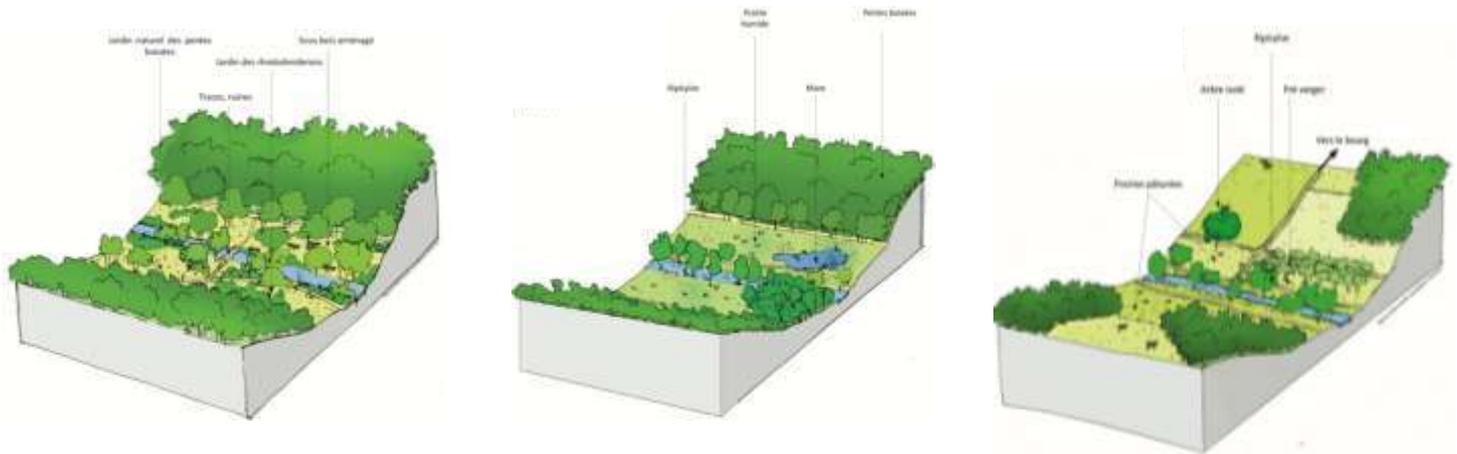
- La démolition du barrage de Vezins est commencée
- 2 atouts pour le territoire :
 - 1 seule collectivité : la CAMSMN
 - Une opportunité de continuité foncière
- Impliquer les différents services de la CAMSMN (foncier, urbanisme, environnement, patrimoine, tourisme, communication...) sur un projet transversal
- Associer les partenaires locaux
- Intégrer les attentes de la population
- Pour réussir la réappropriation identitaire de la vallée

Enjeux liés à l'itinérance

- Création d'un cheminement continu au fil de la Sélune
- Réutilisation des matériaux mobilisés lors des travaux de gestion sédimentaire
- Création de boucles liant vallée et plateaux
- Pour différents modes de déplacement (à pied, en vélo, à cheval, en canoé...)
- Pour des pratiques de loisirs ou sportif

Enjeux liés au foncier à l'agriculture et aux paysages

- Identifier les zones à enjeu paysager /biodiversité/ agricole



- Définir des actions de réhabilitation et des modes de gestion conciliant les usages et contraintes
- Définir des modalités de transfert du foncier de l'Etat vers la collectivité et de mise à disposition vers les agriculteurs et autres usagers

Enjeux liés à la pêche

- S'assurer de la réponse biologique de la population de saumon et gérer la ressource à l'échelle de la Baie
- Définir des modes et parcours de pêche permettant de devenir une destination pêche touristique
- Gérer la ressource piscicole à l'échelle du bassin versant toutes espèces
- Assurer la cohabitation entre usagers de la rivière : une vallée pour tous

Enjeux liés au patrimoine

- Valoriser le patrimoine retrouvé

Ancienne pêcherie



Ancien pont



Ancien moulin



- Raconter l'histoire de la vallée
- Redonner une identité au territoire :
- On perd un lac, on gagne une vallée
- En faire une destination touristique nature

La nécessité du programme scientifique

- Il poursuit ses propres objectifs de recherches
- Il est aussi utile aux futurs gestionnaires
 - Etat initial : connaissance du territoire à valoriser (patrimoine naturel et culturel)
 - Pistes pour décider des modalités la gestion future et suivre l'évolution du site en phase transitoire
 - Evaluer la réussite du projet dans toutes ses dimensions
- Il doit redonner au territoire la connaissance acquise sous une forme assimilable
- Importance du volet socio-géographique
 - Implication auprès des acteurs locaux depuis 2013
 - Un site internet dédié dès le début
 - <https://selune.hypotheses.org/>

Observatoire photographique

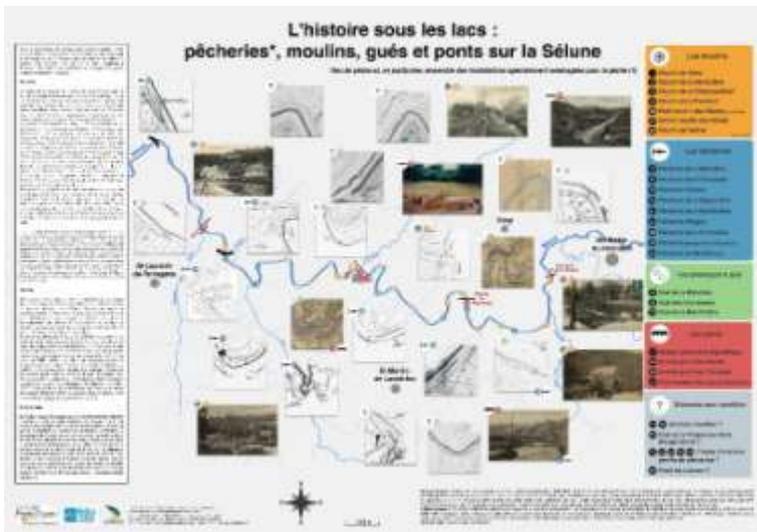
Mise en place de la démarche technique
d'observatoire photographique des Paysages



Sensibilisation du public et les scolaires sur l'avenir
de la vallée



Histoire et usages de la vallée





Itinéraire cyclable en lisière

Prairie humide

La rivière retrouvée

Cheminement de découverte des milieux humides

Passage à gué

Zone humide et roselière

Pentes boisées



Merci de votre attention